

Pôle Lorrain de l'Ameublement Bois

2 rue du 8 mai 1945 - BP 8 - 88350 LIFFOL LE GRAND

Tél. : 03 29 94 01 03 - Fax : 03 29 94 02 57

Site internet : www.plab.org – Email : contact@plab.org



AUDIT D'ÉVALUATION CONTRAT DE PROGRÈS

Liffol le Grand, le 25 juin 2009

Madame, Monsieur,

L'association PLAB a pour mission la mise en œuvre d'actions collectives pour le secteur de l'ameublement et de la décoration. Pour ce faire, il dispose d'un contrat de progrès d'une durée de 3 ans.

Le contrat de progrès actuel a débuté le 1^{er} juillet 2006 et s'achèvera le 31 décembre 2009.

A cette occasion, les financeurs du PLAB, à savoir le Conseil Régional de Lorraine, la DRIRE Lorraine, le FEDER et le CODIFA, souhaitent disposer d'une évaluation des opérations collectives menées durant ladite période.

Cet audit d'évaluation permettra notamment :

- d'analyser l'impact des actions et l'intérêt que les entreprises y ont porté,
- de cerner les besoins des entreprises dans l'objectif de définir un nouveau contrat de progrès.

Le cabinet JEA CONSULTANTS, spécialisé dans le conseil aux entreprises, a été missionné pour mener à bien cette évaluation. Monsieur Laurent AMICE contactera vingt entreprises dès la semaine prochaine afin de convenir d'un rendez-vous et d'échanger avec vous sur le PLAB et le contrat de progrès ameublement.

Un courrier individuel d'information a été transmis ce jour aux 20 entreprises choisies.

Nous comptons vivement sur votre implication et participation à la vie du PLAB pour utiliser au mieux cet audit d'évaluation.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Didier HILDENBRAND

Directeur du PLAB